

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES  
DE L'UQTR  
Jeudi 28 mars 2019  
12 h  
Local 1012 Pavillon Nérée-Beauchemin**

**PRÉSENCES :** 111 professeur.es ont signé les feuilles de présence.  
185 professeur.es se sont prévalus de leur droit de vote.

---

La professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

---

**AG-28-03-19-00                      Projet d'ordre du jour**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'une présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2018
5. Élection des membres à la commission des études de l'UQTR à titre de professeur :

<p><b>Secteur 1</b> Département de philosophie et des arts, Département de lettres et communication sociale Département des sciences humaines</p>	<p><b>Secteur 4</b> Département de génie chimique Département de génie électrique et de génie informatique Département de génie industriel Département de génie mécanique Département de mathématiques et d'informatique</p>
<p><b>Secteur 2</b> Département de langues et traduction, Département d'études en loisir, culture et tourisme Département des sciences de l'éducation</p>	<p><b>Secteur 5</b> Département des sciences de l'environnement Département de chimie, biochimie et physique Département de biologie médicale</p>
<p><b>Secteur 3</b> Département de finance et économique Département de gestion des ressources humaines Département de management Département de marketing et systèmes d'information Département des sciences comptables</p>	<p><b>Secteur 7</b> Département de chiropratique Département des sciences de l'activité physique Département des sciences infirmières Département d'ergothérapie Département d'orthophonie Département d'anatomie Département de sage-femme</p>

6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
7. Résultats du scrutin
8. Levée de l'assemblée générale

**AG-28-03-19-01                      Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 45 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

**AG-28-03-19-02                      Désignation d'une présidence d'assemblée**

Le président invite l'Assemblée à désigner la professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, à titre de présidente d'assemblée.

La professeure Daphné Drouin accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

**AG-28-03-19-03                      Adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais réglementaires.

Sur motion présentée par le conseil syndical et dûment appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeur.es de l'UQTR.

**AG-28-03-19-04                      Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2018**

La présidente d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeur.es qui a eu lieu le 29 mars 2018.

Elle s'informe de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition du professeur Gilles Bronchti, du Département d'anatomie, dûment appuyée par le professeur Martin Dubuc, du Département des sciences comptables, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeur.es du 29 mars 2018.

**AG-28-03-19-05                      Élections des membres à la commission des études de l'UQTR à titre de professeur.e**

Avant de procéder à l'élection des membres à la commission des études, la présidente d'assemblée signale que l'Assemblée doit désigner une présidence d'élection et deux scrutateurs ou scrutatrices. De plus, elle propose que ces personnes agissent également en ce sens lors de l'assemblée générale du Syndicat qui suivra.

Après discussions, l'Assemblée adopte la résolution suivante :

CONSIDÉRANT            les statuts et les règlements du Syndicat;  
CONSIDÉRANT            les articles 12.5.1 des statuts;

CONSIDÉRANT l'obligation de désigner une présidente d'élection pour la désignation des membres de la commission des études à titre de professeur.e;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'Assemblée générale;

Sur la proposition de la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, dûment appuyée par la professeure Syliane Charles, du Département de philosophie et des arts, il est résolu de désigner la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières à titre de présidente du scrutin, et les professeur.es Éric Ahern, du Département des sciences infirmières, et Corina Borri-Anadon, du Département des sciences de l'éducation, à titre de scrutateur et scrutatrice.

La présidente d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (14 mars 2019), le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

#### **Secteur 1**

Aucune candidature

#### **Secteur 2**

Aucune candidature

#### **Secteur 3**

Martin Dubuc, professeur au Département de sciences comptables.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche. Le professeur Dubuc sollicite un renouvellement pour un dernier mandat de 2 ans.

#### **Secteur 4**

Aucune candidature

#### **Secteur 5**

Aucune candidature

#### **Secteur 7**

Julie Houle, professeure au Département des sciences infirmières.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche. La professeure Houle sollicite un renouvellement pour un dernier mandat de 2 ans.

La présidente d'assemblée informe qu'au moins deux, au plus trois professeur.es de la Commission des études doivent occuper un poste de direction d'enseignement ou de recherche au moment de l'élection. La présidente poursuit en mentionnant qu'une candidature a été déposée le 25 mars 2019 pour le secteur 5 et que cette candidature est avec un poste de direction. Elle souligne que ce poste du secteur 5 demeure ouvert puisque les professeur.es n'ont pu en être informé.es officiellement avant l'assemblée générale.

Pour chacun des secteurs n'ayant reçu aucune candidature, la présidente d'assemblée fait un appel de candidatures tout en rappelant qu'il y a déjà deux

candidatures provenant de professeur.es occupant un poste de direction. Un tirage au sort détermine l'ordre des secteurs où l'appel de candidatures se fait.

Après cet appel, la présidente d'assemblée confirme les candidatures suivantes :

**Secteur 1**

Hervé Guay, professeur au Département de lettres et communication sociale.

**Secteur 2**

Sylvie Miaux, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme  
Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

**Secteur 3**

Martin Dubuc, professeur au Département de sciences comptables.  
Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

**Secteur 4**

Adel Badri, professeur au Département de génie industriel.

**Secteur 5**

Aucune candidature.

**Secteur 7**

Julie Houle, professeure au Département des sciences infirmières.  
Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

La présidente d'assemblée invite les candidat.es à indiquer à l'assemblée les raisons qui les motivent à solliciter ce poste.

À la fin de la présentation, la présidente d'assemblée indique que le comité exécutif recommande une période de votation qui va du 28 mars 2019 à 16h au mardi 2 avril 2019 à 16h et qu'il s'agit, comme le prévoient les statuts, d'un vote électronique. Les professeur.es recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

**AG-28-03-19-06****Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin**

La présidente d'assemblée rappelle que la constatation des résultats aura lieu le mardi 2 avril 2019 à compter de 16h30 au local 1119 Ringuet et elle propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

**AG-28-03-19-07****Résultats du scrutin**

Le mardi 2 avril 2019 à 16h30, la présidente du scrutin, la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, et les professeurs Éric Ahern, du Département des sciences infirmières, et Corina Borri-Anadon, du Département des sciences de l'éducation, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 185 professeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

**Commission des études****Secteur 1**

Hervé Guay, professeur au Département de lettres et communication sociale.  
Pour 158      Contre 5      Abstention      8 (élu)

**Secteur 2**

Sylvie Miaux, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme.  
Pour 158      Contre 6      Abstention      9 (élue)

**Secteur 3**

Martin Dubuc, professeur au Département de sciences comptables.  
Pour 155      Contre 11      Abstention      7 (élu)

**Secteur 4**

Adel Badri, professeur au Département de génie industriel.  
Pour 162      Contre 1      Abstention      9 (élu)

**Secteur 7**

Julie Houle, professeure au Département des sciences infirmières.  
Pour 164      Contre 5      Abstention      5 (élue)

**AG-28-03-19-08****Levée de l'assemblée générale**

Après la constatation des résultats le mardi 2 avril 2019 à 17h, la séance est formellement levée.

Présidente d'assemblée

Secrétaire

---

Daphné Drouin  
Secrétaire du Syndicat

---

François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires